AB SERVICES
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Au capital de 1 000 €
Siège social : 59 rue de Ponthieu - 75008 Paris
R.C.S. Paris 982339020

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE

Le 03/11/2025 à 9 heures 00, sont présents au siège :

- **Monsieur DRAME Mahamadou né le 23/11/1980 à Paris 14e (75) de nationalité Française, demeurant 119 avenue Rouget de l'Isle 94400 Vitry sur Seine.**

Représentant en tant qu'actionnaire unique de la totalité des actions, afin de participer à :

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Dont l'ordre du jour annoncé par **Monsieur DRAME Mahamadou**, président de cette assemblée, est :

Lecture à l'actionnaire unique du projet de nomination de **Monsieur Vasile COJOCARU**, en tant que nouveau actionnaire en remplacement de **Monsieur DRAME Mahamadou** notifié à la société le 03 Novembre 2025 avec prise en compte dans les statuts d'entreprise au 03 Novembre 2025.

Approbation de l'agrément de **Monsieur Vasile COJOCARU** en sa qualité de nouveau actionnaire.

Lecture à l'actionnaire unique du projet de cession d'actions de **Monsieur DRAME Mahamadou** au profit de **Monsieur Vasile COJOCARU** notifié à la société le 03 Novembre 2025 en projet de cession avec acte de cession au 03 Novembre 2025.

Approbation de l'agrément de **Monsieur Vasile COJOCARU** en sa qualité de cessionnaire d'actions de **Monsieur DRAME Mahamadou.**

Lecture à l'actionnaire unique du projet de nomination de **Monsieur Vasile COJOCARU** en tant que nouveau Président en remplacement de **Monsieur DRAME Mahamadou** qui est démissionnaire.

Approbation de l'agrément de **Monsieur Vasile COJOCARU** en sa qualité de Président.

Transfert d'adresse du siège social.

RESOLUTION N1

La présente assemblée, après avoir eu lecture par le Président du projet de nomination de **Monsieur Vasile COJOCARU** en tant que nouveau actionnaire, approuve la présente résolution et donne son agrément.

LA RESOLUTION N1 EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

RESOLUTION N2

La présente assemblée, après avoir eu lecture par le Président du projet de cession d'actions numérotées de 1 à 100 par **Monsieur DRAME Mahamadou** au profit **Monsieur Vasile COJOCARU** moyennant un prix de vente unitaire de 10 euros, soit un prix total de 1 000 euros, approuve la présente résolution et donne son agrément.

LA RESOLUTION N2 EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

AB SERVICES
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Au capital de 1 000 €
Siège social : 59 rue de Ponthieu - 75008 Paris
R.C.S. Paris 982339020

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE

RESOLUTION N3

Nomination aux fonctions de Président telle que définies par la loi et les statuts de la société, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée de:

Monsieur Vasile COJOCARU né le 24/08/2000 à Loc. Chisinau (Moldavie) de nationalité Roumaine, demeurant au 191 avenue Jean Jaurès - 76600 Le Havre.

Monsieur Vasile COJOCARU remplace **Monsieur DRAME Mahamadou** qui est démissionnaire.

En son ancienne qualité de Président **Monsieur DRAME Mahamadou** donne quitus au nouveau Président **Monsieur Vasile COJOCARU**, le nouveau Président cessionnaire **Monsieur Vasile COJOCARU** accepte l'actif et le passif, tous les documents lui ont été remis.

Celui-ci est présent et déclare accepter ses fonctions.

LA RESOLUTION N3 EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

RESOLUTION N4

La rémunération du Président sera déterminée ultérieurement

LA RESOLUTION N4 EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

Modification des statuts - Articles 8 et 12

L'assemblée générale décide de modifier les articles 8 et 12 des statuts, qui sont désormais rédigés comme suit :

Article 8 - Capital social

Monsieur Vasile COJOCARU à concurrence de 100 actions numérotées de 1 à 100

Total des actions composant le capital social : 100 actions

Article 12 - Président

Monsieur Vasile COJOCARU est nommé Président de la société AB SERVICES

Celui-ci est présent et déclare accepter ses fonctions.

LA RESOLUTION N4 EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

RESOLUTION N5

La rémunération du Président sera déterminée ultérieurement

LA RESOLUTION N5 EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

AB SERVICES
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Au capital de 1 000 €
Siège social : 59 rue de Ponthieu - 75008 Paris
R.C.S. Paris 982339020

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE

RESOLUTION N6

La présente assemblée décide de transférer le siège social de la société, à compter du **03 Novembre 2025**, à l'adresse suivante :
191 avenue Jean Jaurès - 76600 Le Havre.

L'ancien établissement est définitivement fermé et ne conserve aucune activité.
En conséquence, l'article [4] des statuts relatifs au siège social est modifié comme suit :

Article [4] - Siège social

Le siège social est fixé au **191 avenue Jean Jaurès - 76600 Le Havre.**

LA RESOLUTION N6 EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

Séance levée à 09 heures 45 minutes.

Fait à Paris le 03 Novembre 2025 en autant d'exemplaires originaux que requis par la loi.

Signatures des intervenants :

Actionnaire /Président sortant

Monsieur DRAME Mahamadou



Président entrant - Nouveau Actionnaire

Monsieur Vasile COJOCARU

